

Paris Match. Quand vous quitterez le T.p.i. en septembre 2007, votre successeur aura pour tâche principale de le fermer. Peut-on réellement envisager la dissolution de ce tribunal avec 6 criminels de guerre ou génocidaires en liberté ?

Carla Del Ponte. J’ai très peu de moyens pour empêcher cela, sinon en parler et souligner les grands principes de la justice internationale, les valeurs, l’impunité des puissants... Karadzic et Mladic, qui courent toujours, sont les plus grands responsables des atrocités commises en Bosnie, avec Milosevic bien sûr. Alors ce serait quoi ce tribunal ? Un tribunal alibi, comme il l’était à sa création ? Mais je ferai tout ce que je peux pour les avoir... On les aura. On les aura...

Pour accélérer ce qu’ils appellent la “stratégie d’achèvement”, les juges ont trouvé récemment un moyen radical de réduire la durée des procès...

C’est l’article 73 bis, voté en juin dernier, qui leur donne le pouvoir de contraindre le procureur à retirer des pans entiers, jusqu’à un tiers, des actes d’inculpation, pour que les procès démarrent plus rapidement. Car une longue détention préventive des accusés serait une violation des droits de l’homme ! Je veux qu’on sache que je me suis toujours opposée féroce à cette justice fast-food qu’on tente de m’imposer, et que la responsabilité en incombe uniquement aux juges.

Vous avez retiré des accusations du procès Srebrenica en cours ?

Non, pas pour Srebrenica. J’ai dit : que voulez-vous qu’on enlève ? Le fait qu’on les a tués, qu’on les a torturés, ou qu’on les a déportés ?

Sur Srebrenica, deux thèses s’opposent : c’est soit Mladic qui a eu un coup de folie imprévisible, soit tout était prévu et organisé par Mladic et Karadzic, avec Milosevic.

Voilà, c’est ça la vérité. Nous savons qu’il existait une coordination étroite entre Milosevic, Karadzic et Mladic.

Stanisic, le chef des services secrets serbes, qui négociait souvent pour Milosevic, a été mis en liberté provisoire dans l’attente, justement, du début de son procès. Les juges ont été accusés d’avoir subi des pressions de la C.i.a...

A la requête de liberté provisoire, la défense avait produit une lettre des Américains en sa faveur. Nous avons protesté à Washington. Les Etats-Unis ont retiré ce document en disant que c’était un malentendu. Trop tard : il avait déjà été pris en compte...

Savez-vous où est Mladic ?

C’est Belgrade qui doit le savoir... Il est en Serbie. Jusqu’en 2003, il était officiellement protégé par des membres de l’armée serbe, qui le considèrent comme un héros. Tous les responsables savaient où il était. Nous-mêmes leur donnions les adresses recueillies par notre cellule de renseignements. A l’époque, on me répondait : “Non, non, c’est faux, on a vérifié, il n’est pas là...” Aujourd’hui, Belgrade reconnaît que nos informations étaient exactes. Ils l’avaient à portée de main et refusaient simplement de l’arrêter.

Le responsable de cette politique est le Premier ministre serbe Kostunica ?

La volonté politique, c’est lui. Il a un long passé nationaliste. Jusqu’en 2003, il soutenait Mladic et n’avait aucune envie de le livrer.

Kostunica craint-il d’être assassiné comme son prédécesseur Zoran Djindjic, ou que son gouvernement de coalition n’explose ?

Mais je ne veux pas le savoir ! Ça ne m’intéresse pas ! La politique ne m’intéresse pas. Il y a un mandat d’arrêt international lancé contre Mladic depuis onze ans, et Kostunica doit le transférer à La Haye. En 2004, il change d’attitude quand l’Union européenne devient intéressante pour la Serbie et que, de président, il devient Premier ministre. Il nous donne 17 fugitifs, de hauts responsables, en faisant croire qu’ils se sont constitués prisonniers, alors qu’il mettait la pression sur eux et leur famille,

et qu’ils n’avaient guère de choix. C’est ce qu’il espérait de Mladic en détruisant son réseau financier, mais lui ne se rendra jamais volontairement.

Et en 2005, Kostunica est invité à commencer les négociations d’adhésion à l’Union européenne...

Oui, et les transferts s’arrêtent aussitôt : il nous reste 6 fugitifs, dont Djordjevic — inculpé de crimes contre l’humanité au Kosovo —, exfiltré et protégé en Russie, et bien sûr Mladic et Karadzic.

Et là, vous parvenez à convaincre l’U.e. d’arrêter les négociations avec la Serbie, et l’administration américaine de lui verser les 10 millions de dollars d’aide prévus au printemps 2006. La carotte et le bâton...

Et de nouveau Kostunica présente la Serbie comme victime. Le pays entier serait otage de Mladic, otage d’un seul homme, alors qu’on prétend le rechercher partout. Kostunica sort alors un plan d’action qui était ridicule. Il y travaille et finit par le rendre acceptable. Il parle de “transfert de Mladic”, de “Mladic à La Haye”, mais c’est plus fort que lui, il se refuse à prononcer le mot “arrêter”. Ils continuent à le chercher, en fait je doute qu’ils ne sachent pas où il est.

Et Karadzic ?

On sait qu’il a bougé durant toutes ces années entre la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et le Monténégro et qu’il jouit de forts soutiens au sein de l’Eglise orthodoxe. Selon mes dernières informations, il ne va plus au Monténégro, mais on a peu de précisions. Vous savez, à part mes collaborateurs et moi, qui cherche encore Karadzic ?

Mais les premières années, ce n’est pas qu’à Belgrade qu’on trouve les responsables de cette impunité scandaleuse accordée à Mladic et à Karadzic ?

Il est clair que la volonté politique de ne pas arrêter les criminels était celle des Occidentaux. Les mandats d’arrêt sortent en 1995. Karadzic demeure politiquement actif, Mladic aussi, ils se baladent tranquillement en Bosnie. Personne ne les arrête. Après 1997, Mladic se réfugie à Belgrade. Il fait toujours partie de l’armée serbe et il est payé par Belgrade. Milosevic est encore là, Mladic n’a aucun besoin de se cacher. Karadzic doit abandonner son activité politique, mais il reste en Bosnie. Il ne se cache pas, mais la Sfor (Force de stabilisation) et l’Otan ne l’arrêtent toujours pas... Après 1998 et 1999, la pression monte un peu...

Vous croyez aux deals possibles Karadzic-Holbrooke (le médiateur américain en Bosnie), dénoncé par la presse, ou Mladic-Chirac, évoqué dans le cours du procès Milosevic ?

Ce serait fascinant pour un procureur de prouver que Karadzic n’est pas arrêté parce que Holbrooke, c’est-à-dire les Etats-Unis, lui aurait promis l’impunité. Ce serait fantastique de pouvoir sortir ça. Mais un procureur doit produire des preuves, et on ne les a pas trouvées. Lors des négociations en juillet 1996, pour faire quitter la politique à Karadzic, Holbrooke ne pouvait pas discuter dans la même pièce qu’un inculpé pour génocide qui a un mandat d’arrêt international lancé contre lui. Milosevic



Photo inédite de Ratko Mladic (à g.) en 2000, lors d’une fête de mariage, dans un restaurant de Belgrade.



Amis de longue date, Kostunica et Karadzic en 1994, pendant le génocide bosniaque (image inédite).

représentait Karadzic à Belgrade, son chef des services secrets Stanisic faisait le lien entre les deux, entre la Serbie et la Bosnie. Comme la seule parole de Holbrooke “tu ne seras pas arrêté” ne pouvait suffire à Karadzic, j’ai la conviction qu’une sorte de contrat a dû exister entre eux. Mais on n’a pas encore trouvé ce papier, cette preuve, si elle existe...

Et pour Jacques Chirac ?

On n’a rien trouvé pour Chirac, dans les négociations de décembre 1995, pour la libération des deux pilotes français pris en otage. Il m’a dit avoir parlé deux fois avec Milosevic, mais n’aurait jamais promis que Mladic ne serait jamais arrêté. Ce n’était pas nécessaire : les Français ont payé. Et puis, à l’époque, Mladic ne demandait pas à ne pas être arrêté, car il était sûr de ne pas l’être.

Quelle est cette “troisième partie” qui vous aurait mis des bâtons dans les roues, que vous citez le 15 décembre 2005, lors de votre rapport semestriel devant le Conseil de sécurité ?

On avait demandé aux autorités de la R.s. [l’entité serbe de Bosnie] de surveiller la femme de Karadzic. Je me fie à mes expériences : un jour ou l’autre les fugitifs reprennent contact avec les membres de leur famille. Je voulais savoir tous les jours ce que faisait la femme de Karadzic, mais je n’ai obtenu ces rapports que très rarement. L’été 2005, les autorités du Monténégro nous font savoir que la femme de Karadzic a passé la douane et qu’elle est sans surveillance. On demande des explications aux autorités de la R.s. et, là, j’apprends que des hommes en uniforme sont venus voir le chef de la police pour lui dire qu’en accord avec le procureur du T.p.i. — vous vous rendez compte, en accord avec moi ! — il fallait cesser ces mesures de surveillance !

Qui a donné cet ordre ?

Le chef de la police n’a pas su me dire si c’était des membres de la C.i.a. ou de l’Otan. On a essayé, mais on n’a pas réussi à savoir. On ne peut pas s’étonner que les choses ne marchent pas quand on ne veut pas les faire marcher...

A peine Karadzic et Mladic étaient-ils inculpés, en 1995, qu’ils ont menacé de dénoncer leurs complices occidentaux s’ils étaient transférés à La Haye. Serait-ce la raison de tous ces dysfonctionnements ?

Dans un conflit comme celui de l’ex-Yougoslavie, beaucoup de questions demeurent sans réponse.

Les écoutes téléphoniques, entre Milosevic, Karadzic et Mladic entre autres, interceptées dès 1991, révélées par le procès Milosevic, et rendues publiques sur Internet, témoignent bien de la mise en œuvre du “nettoyage ethnique”. La communauté internationale en était forcément informée...

Mais je ne crois pas qu’elle savait qu’un génocide aurait lieu à Srebrenica. Ils ont sous-évalué, ils n’ont pas augmenté la protection. Ils ont accepté la séparation des hommes et des femmes... Comme Alain Juppé, devenu Premier ministre en mai 1995, me l’a confié,



En 2001, comme en maintes autres occasions, Carla Del Ponte et Vojislav Kostunica (aujourd’hui Premier ministre serbe) échangent une poignée de main sans chaleur.

tous savaient que les Serbes ne feraient pas de prisonniers...

Oui, c’est clair... Ils savaient qu’ils allaient les tuer...

Quand Diego Arria, l’ex-représentant du Venezuela auprès des Nations unies, témoigne au T.p.i. sur Srebrenica, il accuse les permanents du Conseil de sécurité d’avoir œuvré pour la mort de la Bosnie ; la Russie, bien sûr, mais surtout la France et la Grande-Bretagne. Il accuse aussi Boutros Boutros-Ghali, ex-Secrétaire général, et d’autres responsables onusiens d’avoir caché des informations cruciales sur Srebrenica aux ambassadeurs des pays non permanents. Il parle en 1993 d’un génocide au ralenti. Témoignera-t-il dans le procès Srebrenica en cours ?

Oui, il reviendra une troisième fois, après les procès Milosevic et Oric. Je lui en suis très reconnaissante.

La mort de Milosevic est-elle un suicide ?

Non, c’est une mort naturelle. Il a réussi à mourir d’une mort naturelle, tout en la préparant, du moins en prenant le risque de mourir. Il s’est endormi un soir et le matin il ne s’est pas réveillé. Là, j’ai quand même quelques problèmes, surtout vis-à-vis des victimes. On a tous envie de mourir comme ça ! En ne prenant pas les médicaments prescrits pour son hypertension quand il voulait suspendre les audiences pour éviter d’être confronté à des témoins compromettants, ou en prenant de la Rifampicine, un antibiotique qui annule les effets de ses médicaments, il savait qu’il mettait sa vie en danger.

Et c’est ce qu’il a fait tout au long du procès ?

Oui, c’est pour ça que le procès a duré quatre ans au lieu de deux.

Le rapport scientifique prouvant qu’il avait pris de la Rifampicine en cachette allait être rendu public quelques jours plus tard, il était coincé...

Bien sûr... Mais, tel que je l’ai connu en cour durant ces quatre années, je suis sûre qu’il ne voulait pas mourir. Tout en jouant ainsi avec ses médicaments et en risquant sa vie. Il voulait se battre jusqu’à la fin.

Vous pensez qu’avec toutes les preuves accumulées durant le procès il pouvait douter de sa condamnation ?

Non, mais il tenait à présenter sa plaidoirie finale. Vous imaginez ? C’était le grand final !

Comment ce centre de détention, dans lequel sont détenus de tels criminels, peut-il fonctionner si mal ?

Il fonctionne très bien. A condition que l’accusé ne bénéficie pas de toutes sortes de privilèges comme ce fut le cas exclusivement pour Milosevic. Il recevait ses avocats conseils et des témoins potentiels, c’est-à-dire qui il voulait, dans un bureau qui n’était pas surveillé. Pareil pour son téléphone, sans écoutes.

Et tous ses visiteurs étaient-ils fouillés à l’entrée ? Comment des médicaments non prescrits et des bouteilles de whisky sont-ils parvenus jusqu’à lui ?...

Tout cela n’est remonté à mon bureau qu’après sa mort. On savait juste qu’il pouvait recevoir librement parce que ça faisait partie du droit de défense...

Il fumait, il mangeait des plats balkaniques à base de lard, il buvait de l’alcool, interdit en détention, le tout déconseillé pour l’hypertension...

Le centre de détention dépend du greffe. C’est le greffier qui recevait les rapports du directeur, et il en informait immédiatement la chambre des juges. Ce n’est qu’après la mort de Milosevic que j’ai su que le directeur se plaignait officiellement de ne plus pouvoir assurer sa sécurité.

Le fait que les statuts du tribunal aient permis que Milosevic soit son propre avocat a été la grande erreur ?

Dans de nombreux pays, ce droit est retiré à un inculpé qui risque une condamnation d’au moins vingt ans. On a essayé en vain de s’y opposer : sous la juridiction anglo-saxonne, c’était son droit.

MatchDocument “QUAND JE SERAI LIBRE, EN 2007, JE FERAI UNE LISTE...”

Votre réquisitoire était-il écrit ?

Je ne peux pas dire qu'il était écrit. Oui, les points importants bien sûr. En tant que procureure générale, j'aurais énoncé la partie introductive et le réquisitoire final. Je ne veux pas en parler maintenant parce que ça me fait mal. Mais dans la partie introductive, j'aurais pu parler de tout ce qui n'a pas été admis par la procédure comme preuves formelles.

Des preuves qui portent sur quelle accusation ?

Sur Srebrenica... Une preuve provenant d'une source indirecte nous apprend que Milosevic, Karadzic et Mladic avaient organisé l'attaque sur Srebrenica et que des massacres à grande échelle allaient être commis ; mais aussi que les internationaux le savaient, qu'ils en ont parlé et n'ont rien fait pour l'empêcher. C'est le "smoking gun", la preuve ultime. J'ai les noms de ceux qui participaient à cette réunion. C'était une réunion officielle, et forcément le verbatim existe. Si on avait pu utiliser cette preuve en cour, on aurait révélé toute la vérité sur Srebrenica.

Mais, pour les victimes et pour l'Histoire, quand pensez-vous la rendre publique ?

En septembre 2007, quand je serai libre, je ferai une liste de tout ce qu'on a et qu'on n'a pas pu formaliser...

Dans le rapport néerlandais officiel sur Srebrenica, il est question d'une réunion à la Maison-Blanche au printemps 1995, en présence d'Al Gore, alors vice-président, et de Carl Bildt, le négociateur européen. Bildt tentait d'opposer à la description de Gore une image moins sombre de Milosevic. Gore lui a alors lu des verbatim d'écoutes téléphoniques entre Milosevic et Mladic se concertant au sujet de l'attaque sur Srebrenica. Pourquoi n'avez-vous pas produit ces écoutes ?

On a essayé de les avoir, mais on ne les a pas obtenues. On nous répond qu'elles n'existent plus ou qu'elles n'ont jamais

ENTENDRE ET VOIR SUR INTERNET

- Sur le site du T.p.i.y., www.un.org/icty/: procès en direct, actes d'accusations et jugements du T.p.i.y., en anglais et français.
- Sur <http://domovina.net> ou <http://domovina.xs4all.nl> : les « aveux » de Richard Holbrooke en vidéo, tout le procès Milosevic en vidéo dans « archives », les écoutes téléphoniques (en audio serbe et transcrits en anglais) entre Milosevic et ses sbires, entre mai 1991 et mai 1992, dans « archives », le témoignage au T.p.i.y., le 5 décembre 2005, de Diego Arria, ex-ambassadeur vénézuélien auprès des Nations unies, dans « Srebrenica », « vidéos-audio » (le dernier de la liste).
- www.un.org/icty/milosevic/milosevicreport-f.htm : le rapport d'enquête sur la mort de Milosevic.

A LIRE

« Milosevic, la diagonale du fou », de Florence Hartmann, éd. Folio documents, édition 2002, 644 pages, 8,50 euros.
« Srebrenica, un génocide annoncé », de Sylvie Matton, éd. Flammarion, 2005, 430 pages, 18,90 euros.

existé, ce que je ne crois pas. Al Gore était d'accord pour témoigner, mais il n'y a pas été autorisé. Quant à Carl Bildt, il ne s'en souvenait plus...

Et que pensez-vous des propos de Richard Holbrooke interviewé en novembre dernier par une télévision de Sarajevo : "Mes instructions premières étaient de sacrifier Srebrenica, Goradze et Zepa" [lire l'encadré] ?

Je n'étais pas au courant de cette déclaration. Elle soulève des questions très importantes.

Vous dites qu'en aidant à abolir l'impunité des puissants vous pensez faire quelque chose de vraiment utile pour la société. Ce n'était pas le cas quand vous vous attaquiez avec le juge Falcone à la mafia italienne, puis aux blanchisseurs d'argent, aux cartels de la drogue ?

C'est toujours la même sensation, déçue. J'ai travaillé sur beaucoup de crimes financiers. Dans le blanchiment il n'y a pas de morts, il y a de l'argent... Mais ici, j'ai les charniers, j'ai les victimes, des milliers de corps. Pour les survivants, le procureur symbolise la justice. Alors ça vous donne une responsabilité énorme. A Sarajevo, lors d'un de mes premiers voyages, les femmes de Srebrenica voulaient me voir. Elles étaient 200 ou 300, les gens de la sécurité ne voulaient laisser entrer que 2 ou 3 représentantes. Je les ai toutes fait entrer. Ces pauvres femmes, qui ont perdu leur mari et des enfants dans ces massacres, ces femmes qui ont à peine de quoi survivre, elles ne demandaient qu'une seule chose : Milosevic. Le besoin de justice est incroyable. La condamnation des responsables est aussi la reconnaissance du crime. Comme le déni existe encore, il faut continuer...

Pourquoi vous a-t-on retiré le dossier du Rwanda en 2003 ? Est-ce parce que vous étiez sur le point d'inculper le président Paul Kagamé ?

Non, j'avais seulement ouvert une enquête... On avait 13 sites de massacres. On avait pas mal avancé. Un autre procureur a repris le dossier, et on n'a jamais eu de résultat d'enquête... J'ai été très déçue par Kofi Annan. En renouvelant mon mandat sur les deux tribunaux [T.p.i.y. et T.p.i.r.], quitte à être ensuite désavoué par le Conseil de sécurité, il aurait affirmé le sens qu'il donnait à cette justice...

Symbole de la justice internationale, vous êtes régulièrement menacée de mort et protégée comme un chef d'Etat. Comment vivez-vous cela ?

Les gardes du corps, les voitures blindées, les jets d'Etat, après tant d'années, ça fait partie de ma vie, c'est comme ça. Tous mes déplacements sont prévus à l'avance, je n'improvise jamais. Cette protection fait partie des instruments nécessaires à ce travail. Je me dis toujours que, quand je quitterai le tribunal, je serai comme libérée moi aussi. Je pense à la voiture que j'achèterai, j'aurai ce genre de nouveau problème à régler, tout ce que je sais c'est qu'elle ne sera pas blindée...

Et que ferez-vous après avoir choisi votre voiture de femme libre ?

L'année prochaine j'aurai 60 ans, je devrai encore travailler quatre ans. Je voudrais travailler en free-lance ! Je pourrai réfléchir, écrire, dire... Certaines questions que vous posez ici recevront alors des réponses. ●

SYLVIE MATTON

RICHARD HOLBROOKE VERBATIM

Richard Holbrooke, alors sous-secrétaire d'Etat dans la première administration Clinton, devient en 1995 le négociateur américain pour la Bosnie. Dans les transactions qui mèneront au compromis de Dayton - le 23 mai à Belgrade, puis le 8 septembre à Genève -, la future Republika Srpska (R.s.) doit être « nettoyée » de ses enclaves, même si elles sont des « zones de sécurité » onusiennes. Car de même qu'il a refusé les précédents plans de paix, jamais Milosevic n'acceptera un accord qui les préserve : les enclaves de l'est de la Bosnie doivent disparaître.

En novembre 2005, dans le cadre du 10^e anniversaire de Dayton, Richard Holbrooke est interviewé par un journaliste de la chaîne Hayat de la télévision bosnienne. Les propos sont très diplomatiques : les accords de Dayton n'étaient pas parfaits mais ont stoppé la guerre... ils sont à revoir, etc., quand, entre deux phrases, Holbrooke lâche : « I was given initial instructions to sacrifice Srebrenica, Goradze and Zepa... and I felt it was wrong » (« Mes instructions premières étaient de sacrifier Srebrenica, Goradze et Zepa...

et je pensais que c'était une erreur »). Puis il ajoute, se référant peut-être aux 8 000 cadavres des charniers : « J'espère que le jour viendra où Srebrenica sera de nouveau aux mains de ses habitants premiers, qui sont des Musulmans. » Cette interview a été diffusée le 19 novembre 2005 en Bosnie. Personne n'a réagi sur l'instant. Elle est demeurée un an dans les archives, à Sarajevo. Le moment était venu de poser deux questions à Richard Holbrooke : qui lui a donné ces « instructions » ? Et le sacrifice

concernait-il le territoire seul ou, dans la foulée, sa population - que l'Onu refusera d'évacuer, la livrant aux forces de Mladic ?

A la première question sur l'identité du donneur d'instructions, Richard Holbrooke a répondu de New York, par mail, le 25 octobre : « Tony Lake. I rejected them immediately » (« Tony Lake. Je les ai immédiatement repoussées. ») Tony Lake était à l'époque le conseiller en sécurité nationale de Bill Clinton, le numéro trois de la Maison-Blanche. A la seconde question, la réponse a été « Both » (« Les deux »).

